

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

Organisme de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel – Agent de Stérilisation en Milieu Hospitalier (ASMH)

RNCP41293 – Niveau 3 – Session 2026-2027

1 – CONTEXTE

L'agent de stérilisation en milieu hospitalier est un professionnel essentiel à la sécurité des soins. Il assure le traitement des dispositifs médicaux réutilisables utilisés au bloc opératoire et dans les services.

Son activité conditionne la prévention des infections nosocomiales. Elle s'inscrit dans un environnement protégé, contrôlé et réglementé.

Comment garantir la conformité du circuit des dispositifs médicaux ? Comment maîtriser les procédés de lavage, de conditionnement et de stérilisation ? Comment assurer une traçabilité fiable au service de la sécurité du patient ?

Cette formation, dispensée d'octobre 2026 à mai 2027, prépare à l'exercice du métier et à la certification professionnelle de niveau 3 inscrite au RNCP.

2 – FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Intitulé	Agent de Stérilisation en Milieu Hospitalier (ASMH)
Certification	Titre Professionnel RNCP41293 – Niveau 3
Certificateur	GIP Formation et Certification pour l'Insertion Professionnelle (GIP-FCIP)
Organisme de formation	Projet Professionnel Plus – N° Finess : 970305128
Lieu	16 rue de Balourou, ZAE Copaya, 97351 Matoury
Durée totale	497 heures (322 h théorie + 175 h stage)
Période	Du 1er octobre 2026 au 21 mai 2027 (jury mai-juin 2027)
Rythme	Discontinu – 2 jours/semaine (jeudi et vendredi), 14 h/semaine
Horaires	8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00
Effectif	10 à 14 stagiaires par session
Coût de la formation	5 800 € TTC (tarif 2026-2027)
Financement possible	France Travail OPCO ANFH Autofinancement (CPF : non éligible)

3 – CERTIFICATION

Code RNCP	RNCP41293
Intitulé certifié	Agent de stérilisation en milieu hospitalier
Niveau de qualification	Niveau 3
Blocs de compétences	BC01 – Réception et traitement initial des DMR (zone de lavage) ; BC02 – Recomposition et stérilisation des DMR (zone à atmosphère contrôlée)
Code ROME	J1301 – Personnel polyvalent des services hospitaliers

Code FORMACODE	43422
Échéance d'enregistrement	24 septembre 2030

Source : France Compétences – www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41293

4 – FICHE MÉTIER

L'agent de stérilisation assure le traitement des dispositifs médicaux réutilisables (DMR) utilisés au bloc opératoire et dans les services de soins. Il exerce sous la responsabilité du pharmacien gérant de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI).

Son rôle est central dans la prévention des infections nosocomiales et la sécurité des patients.

Secteurs d'exercice

- Établissements publics de santé (CHU, CH, cliniques)
- Cabinets médicaux et cabinets dentaires
- Sociétés prestataires de stérilisation externalisée

Textes réglementaires de référence

- Décret n° 2010-1030 du 30 août 2010 relatif à la qualité de la stérilisation des dispositifs médicaux
- Arrêté du 22 juin 2001 relatif aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière (stérilisation)
- Normes NF EN ISO 13485, 11135, 11137, 17665 et NF EN 15883
- Code de la santé publique – articles L. 5211-1 et suivants (dispositifs médicaux)

5 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Réceptionner, vérifier, trier et préparer les DMR en zone de lavage
- Réaliser les opérations de lavage, séchage, reconstitution et conditionnement des DMR
- Conduire et valider les cycles de stérilisation en autonomie (autoclaves)
- Assurer la gestion et la traçabilité du stock stérile selon la réglementation
- Appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité spécifiques au service
- S'intégrer à la démarche qualité de l'établissement et rendre compte à sa hiérarchie

6 – PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

- Tout public en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi avec ou sans expérience en milieu hospitalier
- Agents de service hospitalier (ASH) souhaitant se professionnaliser
- Personnes ayant travaillé en stérilisation sans certification

Prérequis obligatoires

- Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture et calcul
- Réussir les tests de positionnement et de sélection
- Présenter un projet professionnel orienté vers le métier d'ASMH
- Être à jour des vaccinations obligatoires (DT Polio + Hépatite B)
- Présenter une aptitude médicale au poste (milieu protégé, port de charges)
- Dossier de candidature validé après entretien individuel
- Justifier d'un casier judiciaire vierge (exigence de la fiche RNCP)

Note : une attestation de conduite d'équipement sous pression en stérilisation est exigée pour l'inscription à la certification ; elle est organisée durant le parcours.

7 – POSITIONNEMENT ET MODALITÉS DE SÉLECTION

L'accès à la formation se fait sur sélection.

Phase d'admissibilité

Dépôt et étude du dossier de candidature. Tests de positionnement (savoirs de base, projet professionnel).

Phase d'admission

Entretien individuel devant l'équipe pédagogique. Évaluation de la motivation, du projet professionnel et de l'aptitude au poste.

8 – CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en trois blocs et dix-sept modules, complétés par deux périodes de stage.

Bloc 1 – Réception et traitement initial des DMR (zone de lavage) – 80 h théorie + 50 h stage

- Organisation des établissements de santé (statuts, organigramme, circuits)
- Locaux du service de stérilisation : zones, flux, architecture réglementaire (NF EN ISO)
- Dispositifs médicaux : classification, marquage CE, matériovigilance
- Hygiène hospitalière : précautions standard, prévention des infections
- Microbiologie appliquée : agents infectieux, résistance, biocontamination
- Pré-désinfection, réception, vérification et tri du matériel
- Lavage, désinfection et séchage des DMR : procédés manuels et automatisés

Intervenants pressentis : cadre de santé, pharmacien de PUI, infirmier hygiéniste, microbiologiste, IBODE, technicien biomédical.

Bloc 2 – Conditionnement, stérilisation et distribution (zone stérile) – 120 h théorie + 125 h stage

- Recomposition et contrôle des plateaux et boîtes chirurgicales
- Conditionnement des DMR : sachets, conteneurs, champs stériles
- Stérilisation à la vapeur d'eau (autoclave) : principe, cycles, validation
- Autres procédés : oxyde d'éthylène, plasma H₂O₂, chaleur sèche
- Conduite d'un cycle en autonomie : mise en route, surveillance, libération de charge
- Stockage des produits stériles : conditions, péremption, FIFO
- Distribution et traçabilité : logiciels de gestion
- Gestion des non-conformités et incidents de matériovigilance

Intervenants pressentis : IBODE, ingénieur biomédical, pharmacien de PUI, cadre logistique, responsable qualité.

Bloc 3 – Modules transversaux – 122 h

- Communication professionnelle et écrits professionnels (rapports, transmissions, incidents)
- Informatique et numérique : bureautique, logiciels métiers, ENT
- Réglementation et qualité : ISO 13485, NF EN 15883, traçabilité
- Valorisation des compétences et employabilité
- Méthodologie, gestion de projet et évaluations intermédiaires
- Accompagnement vers l'emploi et techniques de recherche d'emploi

Intervenants pressentis : formateur pour adultes, formateur numérique, conseiller emploi, responsable pédagogique.

9 – LES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Stage	Période	Durée	Objectifs prioritaires
Stage 1	Du 12 au 20 novembre 2026	50 heures	Zone de lavage : réception, tri, pré-désinfection, lavage, séchage
Stage 2	Du 4 février au 12 mars 2027	125 heures	Zone stérile : conditionnement, conduite d'autoclave, traçabilité, stockage

Lieux pressentis : CH Andrée Rosemon (Cayenne), CH de l'Ouest Guyanais (Saint-Laurent-du-Maroni), CH de Kourou ou tout établissement disposant d'une stérilisation. Chaque stage fait l'objet d'une convention.

10 – CALENDRIER DE LA SESSION 2026-2027

Phase	Période
Bloc 1 – théorie	1er octobre – 6 novembre 2026
Stage 1	12 au 20 novembre 2026
Bloc 2 – théorie	26 novembre 2026 – 29 janvier 2027
Stage 2	4 février – 12 mars 2027
Bloc 3 – théorie	18 mars – 21 mai 2027
Jury de certification	Mai – juin 2027

Enseignements les jeudi et vendredi (8h00-12h00 / 13h00-16h00).

11 – MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours magistraux et apports théoriques
- Travaux dirigés, études de cas et analyse de protocoles
- Travaux pratiques et mises en situation simulées
- Visites pédagogiques en service de stérilisation
- Module numérique en distanciel partiel (10 % maximum)
- Stages en service de stérilisation hospitalière

12 – MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ÉQUIPE

Moyens pédagogiques

- Supports de cours numériques remis à chaque stagiaire
- Documentation technique : normes ISO, protocoles, procédures
- Mises en situation professionnelles et études de cas
- Visites de service de stérilisation (partenariat CH Andrée Rosemon)

Moyens techniques

- Salle équipée : tableau numérique
- Imprimante laser couleur et scanner
- Accès aux ressources SFHH, CTINILS et ISO
- Logiciel de simulation de traçabilité

Équipe pédagogique

Intervenant	Modules concernés
Cadre de santé spécialisé stérilisation	Locaux, hygiène, conduite de cycle, qualité
Pharmacien gérant de PUI	Dispositifs médicaux, procédés de stérilisation, qualité
Infirmier de bloc opératoire (IBODE)	Réception, reconstitution, conditionnement
Infirmier hygiéniste (EOHH)	Hygiène hospitalière, prévention des infections
Microbiologiste / biologiste médical	Microbiologie appliquée
Ingénieur / technicien biomédical	Lavage automatisé, stérilisation vapeur, validation
Responsable qualité	Démarche qualité, matériovigilance, ISO 13485
Formateurs (FPA, numérique, emploi)	Modules transversaux

Les intervenants externes fournissent un CV, une copie de diplôme et une convention d'intervention.

13 – SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi

- Émargement obligatoire par demi-journée
- Registre des présences transmis mensuellement au financeur
- Bilan de positionnement initial à l'entrée
- Questionnaires de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation

Évaluations formatives

- QCM et questions rédigées à la fin de chaque module
- Évaluations pratiques en salle dédiée
- Bilan de compétences à l'issue de chaque stage
- Autoévaluation en fin de parcours

Certification – jury professionnel (RNCP41293)

Épreuve	Modalités
Évaluation écrite	Questionnaires surveillés en temps limité, en centre habilité
Rapport d'activités	Rapport illustré de 10 à 12 pages issu de la mise en situation en entreprise
Présentation orale	Devant le jury : présentation 15 min puis échanges 20 min
Titre délivré	Titre professionnel ASMH – RNCP41293 – niveau 3, ou capitalisation par blocs

Source des épreuves : référentiel d'évaluation de la fiche RNCP41293.

14 – TARIFICATION ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Financement	Tarif / stagiaire	Observations
France Travail (POEC/POEI)	5 800 € TTC	Convention individuelle – dossier AIS via KAIROS
OPCO (employeur)	5 800 € TTC	Convention de formation
ANFH (FPH)	5 800 € TTC	Établissements publics de santé
Autofinancement	Sur devis	Paiement en 3 fois possible
Coût horaire de référence	11,67 € / h	Base : 497 h

Éléments de comparaison (tarifs métropole)

- GRETA 92 (Hauts-de-Seine) : 4 300 € (tarif public, données au 07/10/2025).
- CNEH (Paris) : programme équivalent en 147 h, tarif sur devis.
- Majoration Guyane appliquée : +35 % (surcoût outre-mer).

15 – COMMUNICATION ET PHASE DE RECRUTEMENT

Canaux de communication

- France Travail – dépôt de l'offre de formation
- Mission locale de Guyane
- CARIF-OREF Guyane
- Site internet : www.projetproplus.fr et réseaux sociaux
- Partenariats : CH Andrée Rosemon, CH de Saint-Laurent-du-Maroni

Calendrier de recrutement – session 2026-2027

Étape	Dates
Tests de positionnement	Mercredi 15 juillet 2026
Réunion d'information collective	Vendredi 18 septembre 2026
Rentrée de formation	Jeudi 1er octobre 2026

16 – ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Projet Professionnel Plus s'engage à rendre ses formations accessibles. Le poste implique une visite médicale d'aptitude préalable réalisée par un médecin agréé par l'ARS. Le référent handicap étudie les aménagements possibles.

Contact référent handicap : DONDON Guylaine – 0694 28 53 37 – administratif1@projetproplus.fr

17 – INDICATEURS DE RÉSULTATS

La formation ASMH ouvre sa première session en octobre 2026. Aucun indicateur de résultat n'est disponible à ce jour.

Conformément aux exigences Qualiopi, les indicateurs (satisfaction, réussite, insertion, abandon) seront publiés après le premier jury, prévu en juin 2027, puis mis à jour annuellement.

18 – DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET SUITE DE PARCOURS

Emplois accessibles

- Agent de stérilisation en établissement public ou privé de santé
- Agent de service hospitalier qualifié affecté à la stérilisation
- Agent de stérilisation en société prestataire
- Agent de stérilisation en cabinet médical ou dentaire

Suite de parcours et passerelles

- Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS) – passerelle possible
- Épreuves de sélection en IFSI (après 3 ans d'exercice)
- Technicien de stérilisation (évolution interne)

19 – CONTACT

Organisme	Projet Professionnel Plus
Adresse	16 rue de Balourou, ZAE Copaya, 97351 Matoury
Site internet	www.projetproplus.fr
Courriel	assistantformation1@projetproplus.fr
N° de déclaration d'activité	96 97 302 88 97
N° Finess	970305128